

nous allons, et plus les bras font défaut à l'agriculture.

Mais, quand le besoin l'exige, il ne faut pas trop s'arrêter devant la dépense, et il nous semble que la carotte contribuerait à entretenir le bétail dans un état de santé satisfaisant. On fait manger des carottes aux malades atteints de la jaunisse, pourquoi ne pas prévenir les maladies en purifiant le sang des bêtes avec la carotte? Cette racine est d'ailleurs excellente pour tous les animaux domestiques, cheval, bœuf, mouton, porc, etc. Elle constitue une nourriture fort saine que l'on ne peut trop recommander.

Les cultivateurs agiraient donc sagement en semant en carottes une certaine quantité de terres, de façon qu'ils puissent toujours avoir à leur disposition assez de racines diverses pour les faire entrer, pour un cinquième dans l'alimentation de leur bétail.

A notre avis, il faudrait procéder de la manière suivante : dans les terres profondes, on doit semer par arpent 4 lbs. de carotte blanche à collet vert, 4 lbs. de carotte jaune longue des Vertu, 4 lbs. rouge longue, soit un total de 12 lbs. parfaitement mélangé. La livre vaut deux chelins. Dix lbs. pourraient suffire au besoin, mais il est préférable d'en semer 12; la graine peut se perdre d'un côté, et de l'autre il n'est pas avantageux de récolter de trop grosses carottes, car le suc est particulièrement à l'épiderme.

Nous ne saurions trop engager les cultivateurs à semer des carottes dans leurs terres; car, comme nous l'avons déjà dit, elle constitue une nourriture saine et substantielle; puis tous les animaux la mangent avec avidité et la préfèrent aux autres racines, ce qui est un signe certain de leur bonté.

— THIERRY.

#### Observations sur la vieille semence de blé

La question de la multiplication des récoltes par voie de semis a été tellement négligée jusqu'à ce jour, malgré son importance capitale, que nos lecteurs nous pardonneront de l'agiter sans cesse, d'y revenir sans relâche jusqu'à ce qu'elle ait été bien comprise.

Une plante qui porte graines et se resème d'elle-même n'attend pas deux, trois et quatre ans avant de songer à sa reproduction. Aussitôt la semence mûre, elle tombe aux pieds de la mère morte et desséchée et germe dès que les circonstances le permettent. La nature ne sème donc pas de vieilles graines; elle n'en sème que de nouvelles. Or, pour nous, l'exemple qu'elle donne en ceci, comme en bien d'autres cas, a valeur et force de loi. Nous nous soumettons purement et simplement, et posons en fait qu'à moins de circonstances exceptionnelles, les graines de l'année valent mieux que les vieilles pour la multiplication des espèces et des familles que nous nommons variétés.

Bon nombre de personnes ne seront pas de cet avis, les routiniers du jardinage, notamment, et l'on objectera que les plantes bisannuelles, comme le chou, la carotte, le panais, le rutabaga, etc., sont plus sujettes à filer, c'est-à-dire à s'emporter à fleurs quand elles proviennent de semences reposées. Nous avons à diverses reprises donné l'explication de cette anomalie apparente, et nous nous contenterons de faire observer que l'erreur vient de ce qu'on achète des graines récoltées dans de mauvaises conditions au lieu de les récolter soi-même.

Cependant, nous devons reconnaître et reconnaissons que, dans certains cas, la semence des années précédentes est préférable à celle de l'année même. Tessier a soutenu cette thèse à l'occasion du froment, et nous n'en sommes pas surpris. Il n'a eu qu'un tort à nos yeux, celui de ne pas fournir assez de raisons à l'appui. Il est évident que les graines

peuvent souffrir d'un excès de sécheresse ou d'humidité et de ne rien valoir, quoique jeunes, tandis que d'autres, développées et mûries au milieu de circonstances favorables, leur seront supérieures en qualité, quoique d'un âge avancé. C'est un point sur lequel beaucoup de cultivateurs ne réfléchissent pas. Ils ne remarquent pas assez qu'une semence laisse à désirer toutes les fois qu'elle a mûri ou très difficilement, ou beaucoup trop vite.

Si, pour notre compte, nous avions à choisir entre les graines d'une année de sécheresse prolongée et les graines d'une année ordinaire, nous n'hésiterions pas à préférer les secondes aux premières qui se sont arrêtées dans leur développement faute de sève et se sont desséchées avant terme. En rejetant les jeunes pour employer les vieilles, nous ferions certainement une bonne opération et en serions quitte pour augmenter la dose de semence.

Ce n'est pas tout : lorsqu'on a traversé une année de sécheresse et que l'on tient à employer les graines jeunes, il y aurait prudence à écarter la semence provenant des terrains brûlants, et avantage à rechercher celle des terrains frais qui, assurément, a mieux vécu et mieux mûri que la première. Mais encore une fois, on ne trouverait pas mal bon plus de rompre avec les vieilles habitudes et de préférer la graine de deux ans venue dans de bonnes conditions, gardée longtemps en meule avant d'avoir été battue, ou bien conservée en couches minces sur les greniers et très soigneusement aérée.

Pour nous résumer en deux mots, nous disons :

Toute semence nouvelle, parfaitement choisie sur pied et mûrie à point dans une année favorable, vaut mieux qu'une semence âgée récoltée dans les mêmes conditions.

Mais cette semence âgée vaut mieux à son tour que la semence nouvelle tourmentée dans sa croissance et sa maturation par des pluies de longue durée ou une chaleur excessive.

Que si pourtant, l'on tenait absolument à de la semence jeune, on devrait rechercher celle des terrains humides à la suite d'une année de sécheresse, et celle des terrains secs, au contraire, à la suite d'une année trop pluvieuse.

Un cultivateur qui, ayant par devers lui une excellente récolte de céréales, en distrairait un certain nombre de gerbes et les mettrait en meule pour les besoins des semailles à venir, pour remplacer la semence d'une récolte suspecte, se conduirait de la sorte très sagement et n'aurait pas lieu de s'en repentir. A défaut de meule, rien ne l'empêcherait de conserver la graine de semence au grenier, avec la balle ou les menues pailles, de la vanner et de l'humecter un jour ou deux avant de s'en servir, afin de réveiller à propos ses facultés germinatives endormies. Toutefois, la conservation en meule, dont on changerait la couverture tous les ans, serait mieux assurée. Tessier, qui n'avait pas pris ces précautions, sema, à diverses reprises, du froment de deux ou trois ans, et s'en trouva bien. Quoi qu'il en dise cependant, nous n'admettons pas qu'il puisse y avoir autant de paille avec l'emploi de la vieille semence qu'avec la jeune. Ce ne serait, après tout, qu'un malheur dans bien des cas. Le développement de l'épi y gagnerait souvent, ce qui se dépense en feuilles se dépenserait en grain, d'où il suit que les terres sujettes à la verse s'accommoderaient, peut-être, fort bien de cette semence trop injustement reprochée. — P. JOIGNEAUX.

L'eau d'arrosage et l'heure à laquelle il convient d'arroser.

Un jour, dit M. Lamollet, j'examinais une collection de